

## Instructions pour le cours d'études dirigées (HSS5995) ou autre cours au choix

Les étudiants doivent compléter un cours au choix dans le cadre du programme de maîtrise. Les étudiants ont le choix de suivre un cours d'études dirigées (HSS5995) ou un autre cours au choix (cours d'études supérieures), qui doit être complété durant le trimestre d'automne ou d'hiver de la première année.

Un cours d'études dirigées est un cours personnalisé conçu par l'étudiant et son directeur de thèse, qui sert à approfondir des connaissances dans un domaine d'intérêt particulier. Vous devez terminer ce cours durant un trimestre (le cours ne peut pas s'étendre sur deux trimestres). Les étudiants peuvent remplacer HSS5995 avec un cours au choix d'études supérieures, choisi en consultation avec leur directeur de thèse et approuvé par la directrice des programmes d'études supérieures. L'approbation du directeur de thèse, ainsi que de celle de la directrice de programme, doivent être obtenues avant que les étudiants puissent s'inscrire au cours d'études dirigées, ou dans leur autre cours au choix.

1.	Discutez avec votre directeur de thèse dès que possible afin de déterminer quel cours au choix vous devriez suivre et quand vous devriez vous y inscrire.	
2.	<b>HSS5995:</b> Avec votre directeur de thèse, remplissez et signez le <a href="#">Formulaire de résumé de l'étude dirigée</a>	<b>Autre cours au choix:</b> Avec votre directeur de thèse, remplissez et signez <a href="#">l'Entente de choix de cours superviseur-étudiant</a>
3.	Envoyez le formulaire à l'adjointe administrative aux études supérieures à <a href="mailto:grad.eiss@uottawa.ca">grad.eiss@uottawa.ca</a>	
4.	L'adjointe administrative vous enverra le formulaire par courriel lorsque que votre choix de cours aura été approuvé par la directrice des études supérieures. Si votre choix de cours est refusé, on vous demandera de faire des modifications au formulaire et de le soumettre à nouveau.	
5.	Envoyez votre formulaire approuvé au Bureau des études de la faculté des sciences de la santé par courriel à <a href="mailto:scsante@uOttawa.ca">scsante@uOttawa.ca</a>	
6.	Ouvrez une session uoZone et vérifiez votre centre étudiant pour vous assurer que votre inscription au cours est confirmée. Il est possible que le cours apparaisse seulement à votre horaire quelques jours après avoir soumis votre formulaire au Bureau des études.	

**Merci d'allouer environ deux semaines après la soumission de votre formulaire à l'adjointe administrative pour que votre inscription au cours soit faite. Ce délai peut être plus long durant les périodes de pointe. Vous êtes fortement encouragés à commencer le processus en avance, afin d'éviter de manquer la date limite d'inscription, que vous pouvez trouver ici :**

<https://www.uottawa.ca/dates-importantes-et-echeances-scolaires/>

**Important:** Dans le cas peu probable où vous avez réussi à vous inscrire dans votre cours au choix en ligne sans passer par ces étapes, vous devez quand même obtenir l'approbation de la directrice de programme en suivant les étapes précédentes. Ceci est nécessaire afin d'assurer que le cours choisi est accepté pour combler les exigences du programme de maîtrise.